

La règle de vie marianiste pour un peuple de saints

Lorsque le Père José María Salaverri (1926-2018) a été élu XI^e Supérieur général lors du Chapitre de Linz (Autriche) en 1981, où a été rédigée la Règle de vie marianiste, il a reçu la mission de faire connaître, aimer et pratiquer cette nouvelle Règle. Dans l'annexe XXXV du document capitulaire, le Chapitre exhorte à recevoir la Règle de tout son esprit et de tout son cœur ; la connaissance intellectuelle ne suffit pas, mais elle doit être reçue dans la foi et la prière, avec une disposition ouverte et non critique. La Règle appelait à une conversion à l'esprit de la Société de Marie. En bref, il s'agissait d'un appel de Dieu à la sanctification personnelle et communautaire.

En effet, le Père Salaverri était convaincu qu'il ne pouvait y avoir de renouveau du Conseil sans identité marianiste, ni sans sainteté personnelle et collective. Il a enseigné à ses religieux que pour vivre cette nouvelle expression du charisme marianiste, qu'est la Règle de vie de 1983, il faut des saints religieux. C'est ce qu'indique sa première circulaire, datée de manière significative du 1^{er} novembre, solennité de la Toussaint : « la Règle demande des saints » ; et il exhortera avec insistance ses religieux à désirer la sainteté. À cette fin, dans le cadre des objectifs de son programme de gouvernement, il a encouragé l'ouverture de nouvelles causes de la vertu et du martyre des religieux marianistes. Enrique Torres (né en 1934), qui a ouvert les causes des martyrs espagnols, du Père Gapp, de Faustino et du Père Domingo Lázaro, a également soutenu le Père Joseph Verrier (1904-1993) dans la rédaction des Positios d'Adèle de Batz et de Mademoiselle de Lamourous.

La Règle de vie de 1983 enseigne que la sainteté de la vie consacrée appartient également aux religieux lui-même et au corps social et institutionnel de l'Institut. C'est ce que nous lisons dans l'article 33, qui affirme que « La vie consacrée est partie intégrante de la sainteté de l'Église » ; que « Dieu qui nous aime et qui nous appelle à la sainteté peut transformer nos vies, personnelles et communautaires.



Ainsi nous pourrions donner le témoignage d'un peuple de saints » ; et l'article suivant, 34, explique que « Nous choisissons de vivre en communauté pour être un signe de l'amour de Dieu, tendre à la sainteté, et accomplir notre mission. »

La sainteté canonisée est l'expression de la sainteté du peuple de Dieu, de ces milliers et milliers de saints inconnus qui vivent à côté de nous, comme le disait le pape François. C'est pourquoi les causes de sainteté de la postulation marianiste ne sont que la partie émergée de l'iceberg d'un peuple de saints. Osons être des saints ; ce n'est qu'ainsi que les causes de nos vénérables et bienheureux prospéreront.